



Rapport de la commission au Conseil communal

Date de la séance : 29 avril 2024 à 18h30

Titre : Réponse au postulat de Morgan Bride, Conseiller communal,
« Et si on remplaçait les feux d'artifice lors de manifestations ? »

Préavis n° : Cliquez ici pour entrer du texte.

Rapport n° : 11 Rapport de la Municipalité au Conseil communal 11/2024, adopté par la Municipalité le 12.2.2024, Réponse au postulat de Morgan Bride, Conseiller communal, « Et si on remplaçait les feux d'artifice lors de manifestations ? »

Madame la Présidente,
Monsieur le Syndic,
Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc chargée d'examiner ce préavis/rapport municipal était composée de :

PLR 1 : M. Fabien LOI ZEDDA
PLR 2 : M. Adame BIRUK
PLR 3 : Mme Vania LUIS FRANCISCO, en remplacement de M. Alexandre MEIER
PS 1 : M. Morgan BRIDE
PS 2 : Mme Fanny BURKI
Verts.es 1 : Mme Béryl MACE
Verts.es 2 : Mme Patrizia VINCIGUERRA, en remplacement de M. Youri ROSSET
Vert'lib : Mme Manon REIST-VAN OLPHEN
EP : Mme Anne-Catherine DOYER, en remplacement de M. Anton EPP

Représentante de la Municipalité : Mme Brigitte Crottaz, Municipale

Invité-e : Aucun-e

Introduction

Les Commissaires ne se précipitent pas pour la présidence, c'est le moins que l'on puisse dire, et confirment le plumeur de service comme président.

L'auteur du postulat se déclare satisfait de la réponse tout en exprimant un vœu pour un sondage de la population à ce sujet.



Madame la Municipale Crottaz cite elle ses échanges avec notre responsable palinzarde des « events » Marie Gaud. Elle rappelle aussi l'attachement populaire pour les feux d'artifice et qu'il ne faudrait pas remplacer une pollution par une autre. Elle évoque d'autres idées novatrices en remplacement éventuel par des artistes de rue (par exemple en VS, avec un mur monté pour animations). D'où l'idée de demander une réflexion à la Commission d'animation avec des propositions qui seraient étudiées par la Municipalité qui reviendrait ainsi ensuite devant le législatif.

Discussion générale

De manière générale, elle est franche, positive, pleine d'altruismes.

On rappelle les années lors desquelles il a fallu renoncer au grand Feu pour des causes de sécheresse, parfois cumulée avec des vents forts.

Tous les avis convergent aussi sur le fait que le budget devra s'élever au maximum au montant similaire à l'actuel.

Une commissaire propose des fusées et engins pyrotechniques biodégradables.

Une autre demande si la décision de remplacement est prise déjà pour cette année ?

La représentante de la Municipalité répond par la négative, des achats ayant déjà été faits.

Un autre commissaire propose une animation annuelle qui varie, ce qui permettrait de faire tourner les artistes.

Un commissaire trouve dommage de complètement remplacer les feux et ne comprend pas pourquoi l'on n'imaginerait pas quelque chose de plus court ; il tient aussi à corriger le chiffre de 75% en 25% de déchets toxiques résultants selon des chiffres fédéraux. En conclusion il regretterait la perte d'une tradition.

Diverses idées sont émises comme pourquoi pas un tournus entre les communes avoisinantes ? Les particularismes ressortiraient rapidement, à l'évidence.

La Municipale propose de voir les feux des autres depuis notre colline de l'église, ce qui fait réagir ... ou sourire.

Une commissaire rappelle que beaucoup de nos habitants sont attachés et répondront d'emblée à un éventuel futur sondage : « on conserve ! ».

Amendement-s

Oui [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Non



Soumis au rapport de la CoFin

Oui Cliquez ici pour entrer du texte.

Non

Vœux

Oui 2 :

1. Morgan Bride : pour un sondage auprès de la population APRES la première fête sans feu d'artifices, avec des questions ouvertes.

2. Adame Biruk : une transition douce avec des feux en alternance bisannuelle, avec diminution du temps de tir (5-10 minutes et plus 15) et solutions plus écologiques.

Les deux vœux sont soutenus par la commission.

Non

Conclusions

C'est à l'unanimité moins une opposition de ses membres présents que la Commission désignée à cet effet vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le rapport suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le rapport no 11/2024 de la Municipalité du 12.2.2024;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de Morgan Bride, Conseiller communal, « Et si on remplaçait les feux d'artifice lors de manifestations ? »

Le président rapporteur de la
commission
Cliquez ici pour entrer du texte.

7 mai 2024



LISTE DES PRÉSENCES

Séance I

Date de la séance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

<u>Fonction</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Présent</u>	<u>Excusé</u>
Président	LOI ZEDDA	Fabien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rapporteur *	LOI ZEDDA	Fabien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
///	///	///	///	///
Membres	BIRUK	Adame	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LUIS FRANCISCO	Vania	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BRIDE	Morgan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BURKI	Fanny	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	MACE	Béryl	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	VINCIGUERRA	Patrizia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	REIST-VAN OLPHEN	Manon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	DOYER	Anne-Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**La fonction de président et rapporteur peut être cumulée par la même personne !*

La séance, qui a débuté à 18h30 pile, est levée à 19h05.